



INFO DFPE

ASSISTANTE MATERNELLE



Depuis plusieurs années, la CFDT est très attentive aux conditions de travail des assistantes maternelles.

A force de le réclamer, ça y est.

Les missions du SAMF (Service des Assistants Maternels et Familiaux), l'agrééur, et de la PMI (Protection Maternelle Infantile), l'employeur, vont être bien définies et différenciées.

Après des mois de négociation, la **CFDT** a obtenu des formations pour vous accompagner dans vos droits et obligations. Un dépliant bien spécifique, « qui fait quoi », sera bientôt à votre disposition.

Grace à vous et à la **CFDT**, la DFPE prend en considération ce mode d'accueil si particulier et indispensable pour les familles parisiennes.



Vous voulez des chèques restaurant, des chèques vacances, des chèques culture, des chèques loisirs ainsi qu'une prévoyance et une mutuelle santé pour tous ?

Pour une vraie action sociale, rejoignez la **CFDT**



**EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !**

